

DÉLIBÉRATION N° 2026/037

Extrait du registre des délibérations du
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	3 juillet 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	----------------	-------------------------

N° identifiant	2026/037	Titre	Désignation du délégué local élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
----------------	----------	-------	--

Date de la convocation	26 juin 2026
------------------------	--------------

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	M. Romain MIGNOT

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	20	Représentants des Collectivités et Etablissements Publics affiliés : M. RENAUD Edouard, Mme Sandrine ANDRE, M. Éric BAILLY, M. Gilbert BEAUJANEAU, Mme Josette COLAS, M. Rémy COOPMAN, Mme Marie-Monique DEPLECHIN, Mme Marie-Renée DESROSES, Mme Bénédicte FILLATRE, Mme Pascale GUITTET, Mme Gisèle JEAN, Mme Fabienne LAURENCIER, M. Romain MIGNOT, M. Jérôme NEVEUX, M. Philippe PATEY, M. Gérard PEROCHON, M. Bernard SAVARD, Mme Annette SAVIN Représentants des Collectivités et Etablissements Publics non affiliés : Collège Spécifique Mme Sandrine BARRAUD, Mme Isabelle CHEDANEAU
----------	----	--

Pouvoirs	6	Mandants Mme Rose-Marie BERTAUD M. Frédéric BRAILLARD M. Cyril CIBERT M. Joël DAZAS Mme Nathalie DESJARDINS Mme Valérie LEAU	Mandataires Mme Marie-Renée DESROSES Mme Sandrine BARRAUD Mme Isabelle CHEDANEAU M. Gilbert BEAUJANEAU M. Bernard SAVARD M. Éric BAILLY
----------	---	---	--

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307037CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026

Absents	1	M. Serge KONAYAO
Représentée par		

Observations	Assistaient également : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle, Directrice Générale du Centre de gestion, M. REVUELTA Vincent, Directeur Général Adjoint du Centre de gestion,
--------------	--

Considérant :

Que le CDG 86 est adhérent du CNAS.

Que le CNAS demande au centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne de désigner deux délégués locaux, dont un au titre du collège des élus.
L'autre délégué étant désigné au titre du collège des agents.

Leur rôle est le suivant :

- Participation à la vie des instances et notamment de la délégation départementale,
- Participation à l'élection des membres du bureau départemental et des membres du conseil d'administration,
- Consultation pour avis sur les orientations de l'association,
- Proposition d'amélioration des prestations.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration désignent Mme Pascale GUITTET, pour représenter le centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne au CNAS, en qualité de déléguée élue.

Pour	26	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE	Adoptée à l'unanimité
------------------	-----------------------

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307037CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 3 juillet 2026

Le Président,

Le Secrétaire,

Edouard RENAUD



Romain MIGNOT

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307037CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026